ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des militants pro-démocratiques et des universitaires birmans

Question écrite n° 8124

Texte de la question

Mme Eva Sas attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur la situation des militants pro-démocratiques et des universitaires birmans. Plus de quatre ans après le coup d'État militaire du 1er février 2021, de nombreux militants birmans ont disparu de l'espace public, victimes de la stratégie répressive de la junte qui instrumentalise son pouvoir administratif (refus de renouvellement de passeports et annulation d'actes d'état civil). Parallèlement, ces militants subissent une répression sanglante ainsi que d'importantes difficultés pour être reconnus comme réfugiés et pouvoir résider légalement dans les pays voisins de la Birmanie. La situation des universitaires birmans, très nombreux à avoir rejoint le mouvement de désobéissance civile, est tout aussi préoccupante. Privés de la possibilité de poursuivre leurs recherches ou d'enseigner, ils sont eux aussi la cible d'une répression brutale et meurtrière. Elle lui demande quelles sont les actions de soutien que la France a mises en place en faveur des militants birmans et si des dispositifs spécifiques existent, ou sont envisagés, pour les universitaires birmans : programmes d'accueil au sein de structures de recherche françaises, bourses ou mesures d'intégration.

Données clés

Auteur : Mme Eva Sas
Circonscription : Paris (8e circonscription) - Écologiste et Social
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8124
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er juillet 2025, page 5685